

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2022-18

L'an deux mil vingt-deux

Le sept avril

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Henri Baillet, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, LAURENT, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms, GISBERT-CUREAU, REYNAUD, CRESPEL,

Excusés : Mme FREBAULT, Ms PETITJEAN et LEGRAIS-BOUCHER

Secrétaire de séance : Stéphane GISBERT-CUREAU

Date de Convocation : 31 mars 2022

OBJET : COMPTES DE GESTION 2021 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX »

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Christèle MAYOUSSIER, Adjointe aux finances, qui donne lecture de l'exposé suivant : En application des dispositions des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'Assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte. Le vote de l'arrêté des comptes de gestion du Comptable Public doit intervenir préalablement au vote du compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le Juge Administratif. Les écritures des comptes de gestion 2021 de la commune peuvent être récapitulées comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 616 081,47	1 255 632,28	2 871 713,75
Titres de recettes émis (b)	891 398,71	1 014 915,60	1 906 314,31
Réductions de titres (c)		225,00	225,00
Recettes nettes (d = b - c)	891 398,71	1 014 690,60	1 906 089,31
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 616 081,47	1 255 632,28	2 871 713,75
Mandats émis (f)	848 218,30	869 926,55	1 718 144,85
Annulations de mandats (g)	5 974,08	7 857,41	13 831,49
Dépenses nettes (h = f - g)	842 244,22	862 069,14	1 704 313,36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	49 154,49	152 621,46	201 775,95
(h - d) Déficit			

BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	486 386,59	67 345,64	553 732,23
Titres de recettes émis (b)	436 286,59	65 682,18	501 968,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	436 286,59	65 682,18	501 968,77
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	486 386,59	67 345,64	553 732,23
Mandats émis (f)	432 506,58	17 798,32	450 304,90
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	432 506,58	17 798,32	450 304,90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 780,01	47 883,86	51 663,87
(h - d) Déficit			

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-173 973,86		49 154,49		-124 819,37
Fonctionnement	463 905,74	173 173,46	152 621,46		443 353,74
TOTAL I	289 931,88	173 173,46	201 775,95		318 534,37
II - Budgets des services à caractère administratif					
33001-LOCAUX COM SERVAS					
Investissement	-45 966,68		3 780,01		-42 186,67
Fonctionnement	52 012,32	46 666,68	47 883,86		53 229,50
Sous-Total	6 045,64	46 666,68	51 663,87		11 042,83
TOTAL II	6 045,64	46 666,68	51 663,87		11 042,83
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	295 977,52	219 840,14	253 439,82		329 577,20

En application des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la présentation des comptes de gestion,

- Vu le budget primitif 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- Vu les comptes de gestion du budget communal 2021 dressés par Monsieur le Trésorier Municipal,
- Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures les résultats 2020, le montant de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés,
- Considérant que les comptes établis pour l'exercice 2021 par Monsieur le Trésorier Municipal n'appellent aucune observation ni réserve de la part de l'Assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** les comptes de gestion du comptable pour l'exercice 2021.

Ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN



